



SIAL 2008
The Global Food Marketplace

SIAL PARIS

Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte - Paris, France
19 au 23 octobre 2008

Le Sial Paris est une vitrine internationale et représentative de toutes les filières du marché avec 5,300 exposants de 99 pays et plus de 140,000 visiteurs professionnels de 191 pays. Les exportateurs agroalimentaires québécois sont invités à exposer à Sial Paris 2008, par l'entremise du Groupe Export agroalimentaire, dans le Pavillon du Canada.

Veillez noter qu'il y a pour cette foire plus de demandes pour exposer qu'il n'y a de places disponibles dans le Pavillon du Canada. Par conséquent, la règle du premier arrivé, premier servi devra s'appliquer. L'entreprise devra obligatoirement acquitter le paiement de 50% des frais de participation dans les 5 jours suivant la transmission de son formulaire de participation afin de s'assurer la réservation de son espace. **Aucun délai ne sera accordé.**¹

Scénario 1 : Participez à cette foire en formule individuelle (kiosque fermé) et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement d'un billet d'avion par entreprise, en classe économique et jusqu'à concurrence du montant de la cotation obtenue d'une agence reconnue lors du premier envoi de cette invitation.
- remboursement de 50% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- remboursement de 25% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export); et
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

Scénario 2 : Participez à cette foire en formule générique (espace ouvert), sous la bannière du Groupe Export et bénéficiez des avantages suivants :

- remboursement de 50% d'un billet d'avion, avec possibilité de deux participants par entreprise exposante;
- remboursement de 50% d'un per diem pouvant aller jusqu'à 400\$/jour/personne, avec possibilité de 2 participants par entreprise, pour un maximum de 7 jours. Si les deux participants occupent la même chambre d'hôtel, une formule différente s'appliquera et cette 2^{ème} personne bénéficiera plutôt du tarif repas approuvé par le Conseil du Trésor;
- remboursement de 75% des frais additionnels d'aménagement de votre kiosque, jusqu'à concurrence de 5 000 \$;
- remboursement de 75% des frais d'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export);
- coordination de l'événement et une permanence assurée sur place par la représentante du Groupe Export.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 juin 2008

Pour informations supplémentaires, communiquez avec Marie-Claude Chagnon :
(450) 461-6266 poste 205 ou marie-claudechagnon@groupeexport.ca.

¹ Par ailleurs, toute somme due au Groupe Export devra avoir été préalablement acquittée avant de soumettre une nouvelle participation



Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme Québec Export 2008 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Tel qu'autorisé, pour le programme d'aide financière du MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

 Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Formulaire de participation



SIAL PARIS

Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte - Paris, France
19 au 23 octobre 2008

Scénario 1 : Tarif membre, participation en formule individuelle

- Kiosque fermé, 12m² 15 000,00 \$CAD
- Kiosque fermé, 10m² 12 500,00 \$CAD
- Kiosque fermé, 6m² 7 500,00 \$CAD
- Kiosque fermé, 4m² 5 000,00 \$CAD

Scénario 2 : Tarif membre, participation en formule générique

- Kiosque ouvert, 8m² 4 500,00 \$CAD

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre du Groupe Export agroalimentaire. L'adhésion à l'association vous donne droit à tous les avantages des membres jusqu'au 31 décembre 2008.

- Veuillez ajouter la cotisation annuelle : 649.03 \$ CAD (taxes incluses)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Internet :
Signature (personne autorisée):	Date :

- Veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**.
- Il est également possible de payer par carte de crédit en contactant notre service comptable au 450-461-6266 poste 207.

Date limite d'inscription : 15 juin 2008

**Veuillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255
à l'attention de Marie-Claude Chagnon**



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**



Siège social
668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec
4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Politique générale lors d'une participation à une foire



Le Groupe Export agroalimentaire est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui gère les programmes d'aide à l'exportation du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À titre de gestionnaire de programmes gouvernementaux, le Groupe Export a défini une politique générale à suivre dans le cadre d'une participation à une foire. Voici les détails :

La signature d'un représentant de l'entreprise apposée sur le formulaire de participation à une foire tient lieu de contrat entre le Groupe Export et l'entreprise.

1. Dans les cinq jours suivant son inscription, l'entreprise doit acquitter 50% des frais de participation. Ces frais peuvent être acquittés par chèque ou par carte de crédit en communiquant avec le service comptable du Groupe Export au 450-461-6266 poste 207.
2. L'autre 50% des frais de participation à une foire est exigible 60 jours avant la tenue de l'événement.
3. À défaut de se conformer à cette politique, le Groupe Export se réserve le droit d'annuler la participation de l'entreprise.
4. En cas d'annulation par l'entreprise :
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export trouve un remplaçant, elle sera remboursée à 100% moins des frais d'administration de 200,00\$, dès que le remplaçant aura payé la somme due.
 - Si l'entreprise ou le Groupe Export ne trouve pas de remplaçant, elle devra assumer le total du montant auquel elle s'est engagée par contrat.
 - Toute demande d'annulation doit se faire par écrit et être adressée à la personne responsable de la foire et dont le nom apparaît sur le formulaire de participation.

Cette politique a été entérinée par le conseil d'administration du Groupe Export agroalimentaire, le 14 février 2008.

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 3^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca